

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2018-2019

SSES

Service Sanitaire des Étudiants en Santé

5 OBJECTIFS STRUCTURANTS

Initier les étudiants en santé aux enjeux de la prévention - promotion de la santé

Mener des actions concrètes de prévention - promotion de la santé

Favoriser l'interprofessionnalité des étudiants en santé

Intégrer la prévention - promotion de la santé aux pratiques des professionnels de santé

Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé



QUELLE MISE EN PLACE EN NORMANDIE ?

En Normandie, 2400 étudiants en santé (futurs infirmiers, médecins, pharmaciens, masseur-kinésithérapeutes et sages-femmes), réaliseront, en groupes interprofessionnels, **2 semaines d'action auprès des publics**, après 4 semaines de formation (fondamentaux et posture éducative en prévention-promotion de la santé et méthodologie de projet). Deux périodes ont été arrêtées avec une répartition de 1200 étudiants sur chaque période :

DU 4 AU 15 MARS ET DU 18 AU 29 MARS 2019

Les actions sont destinées à tous les publics, dans tous les milieux et tout au long de la vie et aussi aux publics en situation de précarité ou ayant plus de difficultés à adopter des comportements favorables à la santé (enfants, jeunes, personnes en situation de handicap et âgées...).

Les thématiques prioritaires, mais non exclusives, dans le cadre du SSES :

- ▶ Pratiques addictives (tabac, alcool, autres addictions)
- ▶ Nutrition (alimentation favorable à la santé et activité physique)
- ▶ Vie affective et santé sexuelle (y compris contraception)

D'autres thématiques spécifiques des territoires peuvent être concernées : santé environnementale, promotion de la vaccination et des dépistages, hygiène bucco-dentaire...

QUEL EST LE RÔLE DES ACTEURS DE TERRAIN DANS LE SSES ?

Cette participation consiste à accueillir les étudiants durant leurs 2 semaines d'action et les accompagner dans les différentes étapes de l'action (préparation, mise en œuvre des interventions auprès du public et évaluation). En raison de la courte durée sur le lieu d'accueil, les étapes de diagnostic ou d'évaluation peuvent faire l'objet de l'action.

QUI PEUT ACCUEILLIR CES ÉTUDIANTS ?

Les **structures** en lien avec le public cible qui **réalisent des actions de prévention - promotion de santé** :

- ▶ Établissements scolaires, services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
- ▶ Centres médico-sociaux (CMS), centres communaux d'action sociale (CCAS), centres socio-culturels (CSC), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), centres de protection maternelle et infantile (PMI), maisons familiales rurales (MFR), missions locales
- ▶ Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), etc...
- ▶ Entreprises

Pour les établissements de santé (de soins et médico-sociaux), des actions du SSES peuvent s'inscrire dans de nouveaux programmes tels que les hôpitaux promoteurs de santé avec une priorité cette année : < lieux de santé sans tabac >.

<http://www.respadd.org/wp-content/uploads/2017/10/Guide-HST-BAT.pdf>

LA QUALITÉ DES ACTIONS DU SSES : UNE PRIORITÉ NORMANDE

En Normandie, l'accent est mis sur la qualité des actions du SSES et donc de l'accompagnement des étudiants en se basant sur la structuration territoriale de l'offre en prévention-promotion de la santé. C'est pourquoi, les actions du SSES s'appuieront :

- ▶ D'une part sur les **professionnels compétents en prévention - promotion** de la santé réalisant des actions de promotion de la santé et qui encadreront les étudiants du SSES.
- ▶ Et d'autre part, les **coordonnateurs de territoire de promotion de la santé***, qui maillent l'ensemble du territoire normand, soutiendront méthodologiquement les référents de proximité des lieux d'accueil et les aideront à accompagner les étudiants dans la mise en œuvre des actions de prévention.

QUELS BÉNÉFICES DU SSES POUR LES PUBLICS ET LES TERRITOIRES NORMANDS ?

BÉNÉFICES IMMÉDIATS

En permettant une **meilleure inter-connaissance entre professionnels**, le service sanitaire favorisera l'implication de tous sur les actions à destination des publics. L'accueil d'étudiants du service sanitaire par vos services est particulièrement intéressant pour leur permettre d'intervenir auprès des publics bénéficiaires de vos actions mais aussi pour découvrir vos activités et vos territoires.

BÉNÉFICES À PLUS LONGS TERMES

Le service sanitaire, bien que mis en place dans des délais très contraints pour tous, est un **investissement pour l'avenir** des territoires en matière de santé. En effet, il participera à améliorer la connaissance des acteurs et des dispositifs existants dans vos territoires et favorisera ainsi leur **attractivité** pour les étudiants.



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



* Réseaux Territoriaux de Promotion de la Santé, Ateliers Santé Ville, Conseillers méthodologiques territoriaux de l'Ireps et chefs de projets des pôles de prévention compétents en addictologie

Appui à l'ingénierie

PROMOTION SANTÉ

